

L'aire marine

N°063 SEPTEMBRE 2025



Accompagner
la transition écologique
du monde maritime



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Protéger le vivant, préserver notre avenir

En mer comme à terre, l'Office français de la biodiversité connaît et fait connaître la biodiversité, accompagne les acteurs, protège et contrôle.

Premier gestionnaire d'aires marines protégées en France, l'OFB agit chaque jour aux côtés des pêcheurs, conchyliculteurs, collectivités littorales et associations.

Cette ambition se renforce avec l'arrivée de la vedette *Calidris* dans la flotte des Parcs naturels marins.

Elle permet au Parc des estuaires picards et de la mer d'Opale de renforcer ses missions de police de l'environnement, de suivi des mammifères et oiseaux marins et de surveillance de la qualité des eaux.

Pour en savoir plus : www.ofb.gouv.fr/le-milieu-marin

© Aymeric Ben, Laëtitia Beauverger / OFB, Sandrine Ruitton / MIO, AD Langlet • Création graphique : Second Regard

www.ofb.gouv.fr



AVANT-PROPOS

Protéger l'océan, préserver notre avenir

Tout commence par l'océan. Il est à l'origine de la vie sur terre. Il régule notre climat, absorbe le carbone et produit de l'oxygène. Il nous nourrit et nous offre des molécules qui nous permettent de nous soigner. L'écrasante majorité des échanges commerciaux et numériques le traversent et il est également source d'énergie grâce à la houle, aux vents et marées. La France possède le deuxième espace maritime du monde et a une responsabilité particulière pour protéger la biodiversité marine. 2025 est l'« Année de la Mer », une année qui doit nous permettre de prendre conscience collectivement de l'importance de cette immensité fragile qui recouvre

71 % de la surface de notre planète. Une année qui doit changer notre regard sur la biodiversité marine et nous faire comprendre que sa protection et sa préservation sont une nécessité vitale.

On parle des services écosystémiques rendus par l'océan sans parfois bien les connaître. On sait aujourd'hui que les mangroves, mais aussi les herbiers sous-marins atténuent les houles et limitent l'érosion côtière. On sait que les phytoplanctons et les champs d'algues contribuent à produire entre 50 et 75 % de l'oxygène que nous respirons. Sans les services rendus par l'océan comme le recyclage des nutriments, le maintien des habitats essentiels à la chaîne alimentaire, la régulation du cycle de l'eau – une grande part de notre alimentation disparaîtrait et, avec elle,

l'activité des femmes et des hommes qui en dépendent.

L'Office français de la biodiversité s'engage pleinement pour protéger ce bien commun. L'OFB fournit de la connaissance, accompagne les acteurs de terrain, et propose des solutions concrètes pour limiter les impacts des activités humaines, notamment dans les aires marines protégées. Aux côtés des professionnels du monde maritime, l'OFB agit pour la protection des océans, en s'inspirant de l'expérience de gouvernance originale des parcs naturels marins. Dans ce magazine, nous irons à la rencontre de cette mer source d'énergie et de matières premières, cette mer nourricière mais aussi espace de loisir et de liberté. Une certitude nous anime : la mer est notre avenir.

Sommaire

04 **INTERVIEW** Olivier Thibault

Directeur général de l'Office français de la biodiversité.

L'état de la biodiversité marine est très préoccupant mais des actions ciblées peuvent faire la différence. L'engagement des entreprises est essentiel.

05 **DOSSIER** La mer, source d'énergie et de matières premières

Accompagner les acteurs industriels dès l'élaboration des projets permet de réduire les impacts environnementaux et ainsi concilier développement économique et biodiversité.

06 **DOSSIER** La mer nourricière

Les professionnels de la pêche, des cultures marines et des produits de la mer dépendent du bon état du milieu marin. Leur expertise permet d'adapter les pratiques et de participer à la préservation de la biodiversité.

09 **DOSSIER** La mer, espace de loisirs

Les activités de loisirs en mer peuvent perturber voire détruire la faune et la flore marine. La réglementation, la sensibilisation et la diffusion de bonnes pratiques doivent permettre d'allier plaisir et respect de la biodiversité.

Directeur de la publication :
Aminata Diakité

Comité de rédaction :
Fabien Boileau, Fabienne Quéau,
Stéphanie Tachaires, Herveline
Marccone, Mathilde Aguilaniedo

Rédacteur : Pierre-Baptiste Vanzini

Ont participé à ce numéro : Cécile Barreaud, Claude Bourdon, Charlotte Dissez, Marie-Christine Gruselle, Louise Hazelart, Alain Pibot, Mathilde Pierre, Yann Souche, Vincent Toison

Office français de la biodiversité :
16 quai de la Douane
CS 42932 /29 229 Brest cedex 2

Crédit photo couverture :
Cécile Barreaud / OFB,
Benjamin Guichard / OFB



Alain Pibot / OFB

A bord du coquillier Mab Biel avec Philippe Perrot, patron armateur.

OLIVIER THIBAUT

Directeur général
de l'Office français de
la biodiversité.

Vous êtes directeur général de l'Office français de la biodiversité ; comment va la biodiversité marine ?

L'état de la biodiversité est très préoccupant et la France n'échappe pas à l'effondrement de la vie sous-marine que nous constatons à l'échelle mondiale. En France, seuls 6 % des habitats marins sont dans un état de conservation favorable, et à peine 5 % des espèces marines.

Pourtant, on a aussi de bonnes nouvelles. Par exemple, les herbiers de posidonies, véritables poumons marins, montrent des signes de recolonisation dans certaines baies protégées du sud de la France. La limitation de l'ancrage des bateaux et l'amélioration de la qualité des eaux ont contribué à ces progrès locaux. C'est un signal encourageant : quand on agit, la nature peut réagir.

« En France, seuls 6 % des habitats marins sont dans un état de conservation favorable »

Pourquoi doit-on préserver les milieux marins ?

Parce que les océans sont essentiels à notre existence même. L'océan absorbe environ 30 % du CO₂ émis par les activités humaines, notamment grâce au phytoplancton. La moitié de l'oxygène que nous respirons provient des organismes marins. Enfin, l'océan régule le climat à l'échelle globale.

Les océans contiennent une grande partie de la vie sur Terre. En France, nous avons

recensé plus de 17 000 espèces marines. Cette biodiversité est précieuse aussi pour la médecine, l'alimentation, la recherche.

Les milieux marins sont des piliers économiques : la filière pêche et aquaculture représente près de 100 000 emplois directs et indirects, auxquels s'ajoutent ceux du tourisme littoral, des énergies marines, ou encore du transport maritime. Préserver ces milieux, c'est aussi assurer la pérennité des activités humaines. Parce qu'un océan appauvri, pollué, déséquilibré, ne rend plus les services dont nous dépendons tous.

Quelles sont les principales pressions sur cette biodiversité ?

La biodiversité marine subit aujourd'hui cinq pressions majeures qui se combinent et s'amplifient. La surexploitation des ressources : en Méditerranée, plus de 70 % des espèces commerciales sont pêchées au-delà de leur capacité de renouvellement. La pollution (plastique, métaux lourds, eaux usées) continue de s'accumuler dans les océans.

L'artificialisation du littoral et la dégradation des habitats essentiels comme les herbiers ou les récifs touche plus du quart du trait de côte français. Le changement climatique modifie la température, les courants et l'acidité de l'eau. Enfin, les espèces exotiques envahissantes perturbent les équilibres écologiques.

Quels outils sont disponibles pour aider les entreprises à réduire leur impact ?

On ne règlera pas le problème sans les entreprises. Nous les aidons à évaluer leur impact sur la biodiversité et à le réduire. Les bonnes pratiques qu'elles adoptent peuvent leur permettre de devenir « Entre-

prises engagées pour la nature ». Nous pilotons le programme européen Life Espèces marines mobiles, pour aider les pêcheurs à réduire les captures accidentelles d'animaux marins. Nous accompagnons aussi les ports avec des chartes (« Ports partenaires »), les loisirs nautiques et les développeurs d'énergies marines renouvelables pour que la biodiversité soit intégrée dès la conception des projets.

Les parcs naturels marins sont un bon exemple de concertation. Leur conseil de gestion rassemble autour d'une table des pêcheurs, des scientifiques, des élus, des associations... Résultat : on prend des décisions plus ambitieuses, mieux acceptées.

Et l'OFB, dans tout ça ? Quel est votre rôle ?

L'OFB, ce sont 3 000 agents sur le terrain, en métropole et en Outre-mer. Nous sommes le premier gestionnaire d'aires marines protégées en France : huit parcs naturels marins, 110 sites Natura 2000 en mer...

Notre travail s'articule autour de trois piliers. **Connaître** la biodiversité et diffuser cette connaissance. **Accompagner** les acteurs pour lever les pressions. **Protéger** en contrôlant le respect du droit grâce à la police de l'environnement.

Notre conviction, c'est que nous pouvons inverser la tendance. Car protéger le vivant, c'est préserver notre avenir. ■

« Nous sommes le premier gestionnaire d'aires marines protégées en France »

La mer, source d'énergie et de matières premières



Thierry Rambaud / PALR

Mise en œuvre de l'estacade provisoire, avant réalisation du quai de Chef de Baie 4 à Port Atlantique La Rochelle.

Ports : concilier développement économique et biodiversité

Retour d'expérience du Grand port maritime de La Rochelle dans sa prise en compte des enjeux environnementaux.

« Nous mettons au même niveau les enjeux techniques et environnementaux. » Bernard Plisson, directeur stratégie et transition écologique au Grand port maritime de La Rochelle, co-pilote le très ambitieux projet « Port Horizon 2025 ». Il doit permettre d'améliorer les accès maritimes, d'adapter les infrastructures en construisant des terminaux et une plateforme logistique, tout en limitant et ajustant les dimensions du chantier au « juste besoin ».

Pour cela, ils sont accompagnés par le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. « L'objectif de l'OFB, et donc du parc, est d'accompagner les porteurs de projet comme les ports le plus possible en amont afin de partager la

connaissance et les enjeux de préservation du patrimoine naturel », pointe Ronan Lucas, directeur délégué adjoint du parc marin. « Nous adoptons cette démarche avec le port de plaisance de La Rochelle. Pour le dragage, par exemple, il convient de s'intéresser aux bonnes périodes, aux bons volumes, aux endroits où l'on dépose les sédiments et à leur qualité. »

« Cinq sondes ont été posées dans les pertuis charentais pour connaître presque en temps réel le niveau de turbidité. »

Pour le Grand port maritime, cette exigence se retrouve au niveau du cahier des charges et de l'appel d'offres. « Nous avons par exemple des inquiétudes liées au bruit subaquatique. L'entreprise qui a répondu a dû mettre en œuvre des rideaux de bulles pour diminuer les bruits, mais aussi des sondes qui permettent à la fois de mesurer les bruits, de voir si les mesures sont adaptées, et savoir s'il y a des mammifères marins à proximité. »

Une démarche pilote pour les autres ports

La même exigence a été appliquée aux problématiques de turbidité. Cinq sondes ont été posées dans les pertuis charentais pour connaître presque en temps réel le niveau de turbidité. Une eau turbide, chargée en matière en suspension dû à des opérations de dragage notamment, comporte des risques d'asphyxie pour les organismes vivants comme les bivalves. Ces moyens de surveillance permettent de réagir en moins d'une demi-heure en cas de problème. L'entreprise retenue a, selon le cahier des charges, mis en place des mesures de suivi, mais le port a désiré les doubler grâce à l'apport d'un bureau d'études indépendant. « À la fin du chantier, les mytiliculteurs ont le sourire, et le parc marin voit qu'on fait les choses avec sérieux, souligne Bernard Plisson, tout le monde est satisfait. »

Une démarche vertueuse que le parc naturel marin essaie de faire émerger sur la soixantaine de ports de son périmètre, qu'il fédère en réseau. « Nous essayons d'accompagner chaque port dans ses démarches pour la réduction des impacts environnementaux », souligne Ronan Lucas. ■

La mer nourricière



Olivier Trévidic / OFB

Plate ostréicole se rendant sur un parc à huîtres.

Une bonne qualité de l'eau, essentielle aux conchyliculteurs

Des secteurs économiques entiers dépendent du bon état du milieu marin. Les professionnels se mobilisent auprès de l'OFB pour avoir une eau de qualité.

« Notre métier n'est fait que d'adaptation » expose Philippe Le Gal, président du Comité national de la conchyliculture (CNC). La filière fait face à de nouveaux défis, en particulier des épisodes récurrents de contaminations aux norovirus. Noël 2019 puis Noël 2023 ont vu la fermeture de zones conchylicoles avec à la clef des pertes financières qui se comptent « en millions d'euros » pour la filière. « La fermeture elle-même, on sait la gérer mais l'effet médiatique derrière est désastreux ».

Pour les ostréiculteurs, la question de la qualité de l'eau est donc « un sujet primordial ». Malgré les pertes financières, il faut aussi investir, par exemple, dans des systèmes de purification de l'eau pour mettre les coquillages en sécurité. L'interprofession a donc décidé de faire pression pour obtenir des solutions pérennes afin de faire évoluer les systèmes d'assainissement collectif. « Nous avons en-

gagé des procédures devant la justice administrative pour établir les responsabilités dans ces pollutions. Il y a aussi des actions menées au civil où les demandes d'indemnités sont faites sur la base de perte de chiffre d'affaires. » In fine, les procédures peuvent représenter plusieurs millions d'euros d'indemnités.

« Investir plutôt qu'indemniser »

« Le but pour nous c'est que les responsables aient plus intérêt à investir dans les réseaux qu'à indemniser les professionnels », souligne Philippe Le Gal. Mais la profession se dote aussi de moyens d'alerte, ce qui lui permet de se prémunir contre de nouvelles flambées de contaminations. « Nous avons mis en place 60 zones de suivi en mer, avec des huîtres sentinelles. Ce sont les zones qui ont été fermées ces cinq dernières années. » Des analyses y sont régulièrement effectuées par les professionnels. Les collectivités effectuent également une veille sur les norovirus à leur arrivée dans les stations d'épuration.

Présent sur l'ensemble des milieux, l'OFB agit pour la qualité des eaux côtières et accompagne les projets de restauration écologique des cours d'eau et des zones humides littorales, excellents remparts contre les pollutions émanant de la terre. Par exemple, dans le Finistère, sur la commune de Ploumoguer, le Parc naturel marin

d'Iroise a accompagné la renaturation d'un estuaire artificialisé depuis de longues années. L'OFB participe aussi aux réunions des acteurs locaux et se prononce sur les projets susceptibles d'impacter l'environnement.

« L'OFB, en première ligne dans la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne »

Dans le Morbihan, en cas de pollution signalée, un réseau d'alerte animé par la Préfecture permet de coordonner l'action et d'adapter les mesures à mettre en œuvre. « En cas de pollution, nous nous rendons immédiatement sur le terrain », explique Yves Rousselle, inspecteur de l'environnement à l'OFB dans le Morbihan. « Nous allons rechercher l'origine de la pollution, identifier les auteurs et rédiger une procédure judiciaire ou administrative. Nous sommes donc à la croisée de la science et du droit. » En 2024, pour le Morbihan, l'OFB a réalisé 83 contrôles sur cette thématique de la qualité de l'eau qui ont donné lieu à huit procédures administratives ou judiciaires. ■



LIEN :
Observatoire national des services d'eau et assainissement

Des filets de mytiliculture biosourcés et compostables

Les moules, notamment les juvéniles, sont particulièrement vulnérables à la prédation des oiseaux marins. Pour protéger leurs cultures, les mytiliculteurs utilisent des filets anti-prédation. Ces filets sont exposés aux intempéries : rayons UV et sel marin, ce qui entraîne leur dégradation et leur dispersion.

Face à cette situation, l'objectif est double : trouver une alternative à la matière plastique actuelle pour limiter l'impact sur le milieu marin et réduire les déchets générés par ces filets. L'OFB et le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale portent un projet de filets biosourcés, biodégradables et compostables. Le Comité régional de la conchyliculture de Normandie - mer du Nord et les mytiliculteurs testent

actuellement cinq formulations différentes de ces filets biosourcés. La formulation qui se révélera la plus efficace sera de nouveau testée en 2026, en parallèle de tests de compostage industriel. Si toutes les conditions, techniques et économiques, sont réunies, les filets biosourcés pourraient être déployés en 2027. Une avancée qui pourrait également bénéficier à la filière dans toute la France.

Accompagner les pêcheurs professionnels en baie de Seine occidentale

Trois ans de collaboration avec les pêcheurs professionnels aboutissent à une gestion exemplaire reconnue internationalement

« Nous sommes le premier site français Natura 2000 en mer à rejoindre la liste verte des aires protégées de l'UICN* qui valorise les sites et les pratiques exemplaires », se réjouit Christophe Aulert, directeur délégué de la façade maritime Manche mer du Nord de l'OFB. Trois ans de travail et de co-construction avec les pêcheurs professionnels ont permis de mettre en place des règles de gestion concertées. La qualité de cette gestion a été reconnue par l'UICN qui a décidé d'inscrire cette large zone sur sa prestigieuse liste verte.

« Nous avons été intégré dès l'origine dans ce projet. C'est pour nous la reconnaissance de l'expertise que les pêcheurs peuvent avoir sur le sujet et aussi une volonté de participer à la gestion du site », développe Romain Merour, chargé de mission environnement au Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie.

Des zones de quiétude ont été mises en place. La navigation y est interdite. La fin des engins traînants sur le fond a été décidée dans une large partie de la bande des trois milles, aussi bien pour la drague que pour le chalut. L'adaptation de certains outils de pêche pour réduire leurs impacts a également permis la poursuite de certaines activités. Dans cette démarche, les pratiques de tous les usagers, plongeurs, plaisanciers, pêcheurs amateurs ont aussi été régulées.

« Il y a dans cette démarche une reconnaissance de l'expertise des pêcheurs profes-

Fonds marins meubles : une richesse discrète mais essentielle

Un des principaux enjeux de la protection de baie de Seine occidentale est la préservation des fonds meubles marins. Constitués de sables, vases, graviers ou limons, ils se retrouvent à tous les niveaux de profondeur, de l'estran aux plaines abyssales. Ils abritent une biodiversité d'une richesse souvent insoupçonnée : crustacés, mollusques, vers marins, échinodermes ou encore anémones et coraux. Ils accueillent également des formations remarquables comme les herbiers de posidonie, de zostères, ou encore les bancs de maërl.

Véritables réservoirs de vie, ces milieux jouent un rôle essentiel en tant que zones de reproduction, nurseries et lieux d'alimentation pour de nombreuses espèces marines d'intérêt écologique ou halieutique. Ils assurent des fonctions clés pour la santé des océans : séquestration du carbone, régulation des cycles biochimiques, stabilisation des fonds limitant l'érosion et le déplacement des sédiments.

Mais ces milieux sont fragiles. Les aménagements côtiers, la pêche aux engins traînants de fond (chalut et drague), les extractions de granulats, ou encore les pollutions chimiques et organiques les menacent directement. Leur structure peut être altérée, la faune détruite, et les fonctions écologiques affaiblies.

sionnels. C'est ce qui a rendu possible la mise en place de mesures de gestion proportionnées. Il n'y a pas une exclusion totale des activités de pêche sur le site », complète Romain Merour. Les pêcheurs attendent maintenant de constater l'impact de ces mesures.

« Une reconnaissance de l'expertise des pêcheurs professionnels »

Des suivis ont été mis en place sur le long terme. « Nous venons d'avoir les tout premiers résultats. Il y a peu de variation pour l'instant, ce qui est normal, mais ce qu'on note c'est que le cormoran huppé, qui a une zone fonctionnelle circonscrite au site, a tous les indicateurs dans le vert : ses effectifs augmentent et la production de jeunes est meilleure qu'ailleurs », se réjouit Christophe Aulert. Un premier bon résultat qui laisse espérer que la direction prise est la bonne. « Nous avons été les premiers à ouvrir la

voie. Les choses sont aujourd'hui balisées », pointe Christophe Aulert.

Nouvelle zone de protection forte

Sur cette façade maritime, des mesures de gestion ont également été mises en place sur d'autres sites comme Ridens et les caps Gris-Nez et Blanc-Nez. Les engins traînants, et notamment la senne, le chalut et la drague vont être interdits dans certaines zones dont la bande des trois milles. L'accès du grand public à certains bancs découverts à marée basse sera réglementé. « Le travail qui a été fait en collaboration avec les pêcheurs nous permet de parvenir à un résultat remarquable : nous pouvons arriver à placer ces sites sous statut de Zone de protection forte (ZPF), puisque les principales pressions sont supprimées. Ça ouvre la porte à ce qu'elle rejoigne ensuite à son tour la liste verte de l'UICN ». ■

*Lancée il y a près de 10 ans, la liste verte de l'Union internationale pour la conservation de la nature constitue aujourd'hui une référence mondiale. Elle est fondée sur un standard international selon une procédure applicable à toutes les aires protégées.



Sortie de chalutiers du port de Saint-Vaast-La-Hougue, en baie de Seine occidentale.

Sophie Poncet / OFB

Pêche : réduire les captures accidentelles d'espèces protégées

Comment stopper ou inverser le déclin de 23 espèces marines d'ici 2030 ? Le Life Espèces marines mobiles (EMM)* apporte des solutions concrètes à trois filières du monde maritime.

Oiseaux marins et limicoles, tortues marines, élasmobranches et mammifères marins : en tout, 23 espèces doivent voir leurs principales causes de mortalité réduites sur les façades hexagonales d'ici la fin de la décennie. Le Life EMM, doté de près de 22 millions d'euros, doit permettre de mettre en place des solutions concrètes pour leur conservation.

Il faut agir sur les sources de dérangement, liées par exemple aux pratiques touristiques et de loisirs, sur la dégradation des habitats, mais aussi sur la réduction de la mortalité liée aux engins de pêche. « C'est une problématique mondiale, souligne Ségolène Fabre, responsable de ce projet à l'OFB. On estime que 100 000 oiseaux par an sont victimes des engins de pêche au niveau européen et 500 000 mammifères marins à l'échelle de la planète. Notre objectif, c'est de tester une vingtaine de dispositifs de réduction des captures accidentelles pour vérifier qu'ils sont effectivement efficaces », souligne-t-elle. Pour cela, 70 pêcheurs professionnels volontaires vont participer à des campagnes expérimentales sur les trois façades maritimes pendant deux ans. Les dispositifs les plus éprouvés seront ensuite utilisés à plus grande échelle, en particulier pour répondre aux obligations de réduction de l'impact de la pêche dans les zones N2000. Dans le Finistère, une dizaine de navires, essentiellement palangriers et fileyeurs,

participent au projet, dont quatre navires au sein du Parc naturel marin d'Iroise. D'autres volontaires sont encore recherchés. « L'idée est de travailler ensemble pour voir si ces nouvelles pratiques sont non seulement efficaces, mais si elles ne mettent pas non plus en danger l'équilibre socio-économique des bateaux », assure Virginie Lagarde, chargée de mission environnement au comité des pêches du Finistère. Des dispositifs inadaptés aux contraintes à bord ont déjà été écartés. Les pêcheurs font eux-mêmes des propositions : pour les fileyeurs, il a été constaté que les ralingues hautes avaient une signature acoustique forte qui rend les filets écholocalisables par les dauphins.

Certains n'attendent pas le résultat des études auxquelles ils participent pour décider de changer leurs méthodes de pêche. « Moi, l'année prochaine, je vais m'orienter vers les hameçons circulaires », assure ainsi Renaud Frejafond, patron des Trois Frères II. Entre mi-mars et mai, le pêcheur, membre de l'organisation de producteurs Sathoan**, partenaire de l'OFB dans le cadre de ce Life, a testé les hameçons circulaires sur ses palangres. « Le pic de l'hameçon rentre à l'intérieur : le thon rouge a plus de mal à se décrocher. Mais on prend aussi beaucoup moins d'autres espèces. Avec un hameçon droit, n'importe quoi qui se prend se pique dessus. » Les raies et les oiseaux sont donc beaucoup moins impactés, « On pêche pareil, assure le pêcheur. Pour moi, c'est jouable. » Si les tests fonctionnent, ils pourraient devenir une référence pour la Méditerranée. ■

**Le projet Life Espèces marines mobiles, cofinancé par l'Union européenne, est porté par un consortium de 13 participants, coordonné par l'OFB : <https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-especes-marines-mobiles>. Il s'articule avec d'autres programmes scientifiques sur les interactions entre pêche professionnelle et espèces sensibles tels que OBSCAME(+)*

***Organisation de producteurs qui regroupe 90 navires de pêche sur la façade méditerranéenne française.*

Biodiversité marine : les zones les plus productives sous pression

Certaines zones océaniques concentrent une biodiversité exceptionnelle : les milieux côtiers, les zones de dispersions de fleuves en mer, les fronts thermiques ou encore les talus continentaux.

Ces secteurs sont particulièrement productifs, grâce à l'apport de nutriments qui proviennent des fleuves ou des remontées d'eaux profondes. Du phytoplancton jusqu'aux prédateurs supérieurs, la chaîne trophique repose sur cette production primaire.

Des espèces emblématiques dépendent de ces zones riches en nourriture : phoques, oiseaux limicoles, puffins, dauphins, tortues ou élasmobranches. De tous temps, les humains et les espèces animales ont exploité ces zones qui concentrent une richesse exceptionnelle.

A l'échelle européenne, 80 % des débarquements de chalutiers sont réalisés sur seulement 20 % de la surface marine. Cette cohabitation rend la gestion de ces zones stratégique. C'est donc là que la France a décidé de développer son réseau d'aires protégées. L'objectif du Life Espèces marines mobiles est de protéger la biodiversité marine qui dépend de ces zones.



VIDÉO :
Test d'hameçons droits et circulaires pour réduire les captures accidentelles.

F. Lapyade / Sathoan

Des hameçons droits et circulaires testés par le palangrier Trois Frères II en Méditerranée.

La mer, espace de loisirs



Laurent Bouveret / OMMAG

Baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) et son juvénile aperçu au large de la Guadeloupe, dans le sanctuaire Agoa.

Tourisme et biodiversité aux Antilles : protéger les cétacés et les écosystèmes marins

Laisser vivre et respirer les dauphins et les baleines. Ne pas détruire les coraux ou les nids d'oiseaux. Aux Antilles, comme sur toutes les façades littorales, le tourisme s'accorde désormais avec le respect de la biodiversité.

Dans les Antilles, le sanctuaire Agoa abrite près de 30 espèces de mammifères marins, des baleines à bosse aux cachalots en passant par de nombreuses espèces de petits et grands delphinidés comme les orques, les globicéphales ou les dauphins tachetés pantropicaux. Une richesse qui attise la curiosité des touristes et qui entraîne le développement du *whale watching*, ces navires qui proposent des sorties en mer à la rencontre des cétacés.

« L'activité est en forte augmentation, pointe Laurie Hec, directrice déléguée pour le sanctuaire Agoa. Elle est riche en atouts : valeur économique, pouvoir éducatif et culturel, et contribution à la science participative, mais elle peut aussi nuire aux cétacés. »

Différentes études ont montré que le dérangement de ces espèces pouvait aller jusqu'à une baisse des taux de reproduction ou encore à des déplacements de populations. Une réglementation a été mise en place pour les observer : distance minimale, deux à trois navires maximum autour des mammifères en fonction des espèces, vitesse réduite...

« Le nombre de professionnels à pratiquer le *whale watching* ne cesse d'augmenter. En Martinique par exemple, ils étaient une petite dizaine en 2015, ils sont une vingtaine à pratiquer légalement aujourd'hui. » Pour aller à la rencontre des cétacés, une formation obligatoire a été mise en place. Elle sert de plus en plus de garde-fou pour éviter le développement anarchique de l'activité. « Nous allons faire en sorte qu'en 2027, un *numerus clausus* officiel soit mis en place avec un vrai système de licence. Nous commençons à réfléchir de manière concertée avec les professionnels. Ça marche plutôt bien en Polynésie, où cela a été mis en place l'année dernière. »

Cette réflexion pour limiter l'impact de son activité sur la biodiversité, Félix Morand, capitaine de Nico Excursion depuis 7 ans, la met en œuvre au quotidien. Celui qui emmène chaque jour les visiteurs à la découverte du Grand Cul-de-sac marin au Parc national de la Guadeloupe a obtenu la marque *Esprit parc national**.

« Une reconnaissance et une satisfaction personnelle, assure-t-il. C'est la marque de ceux qui font bien les choses, qui préservent le milieu pour une activité durable. » Il s'investit pleinement dans sa mission de sensibilisation des touristes à l'environnement. « Une fois qu'on leur a expliqué le corail et comment il fonctionne, ils comprennent pourquoi il faut éviter de le polluer avec de la crème solaire ou de lui donner un coup de palme », raconte celui qui a décidé de ne plus débarquer du tout sur l'îlet Blanc, même lors des périodes autorisées, afin de ne pas déranger les sternes qui s'y reproduisent.

« Je m'approche, j'explique l'endroit et ses enjeux, et je repars la conscience tranquille », sourit-il. Il a bénéficié de trois formations gratuites grâce au Parc national et à la marque *Esprit parc national*. « Je réfléchis au quotidien à l'impact de mon activité. J'ai banni les verres jetables, les produits de nettoyage qui ne sont pas biodégradables, mais je suis surtout équipé d'un moteur à faible émission ». Une sobriété qu'il voit comme un gage d'avenir pour son activité. ■

*Portée collectivement par les parcs nationaux de France et l'Office français de la biodiversité, *Esprit parc national* est une marque inspirée par la nature

Esprit
PARC
NATIONAL

Plaisance : comment protéger la posidonie ?

Les herbiers de posidonie ont été fragilisés durant de nombreuses années par les mouillages des navires de toutes tailles. Aujourd'hui, l'ensemble de la filière se mobilise avec l'OFB pour les épargner.

En Méditerranée, les herbiers de posidonie ont un rôle écologique crucial : ils forment des refuges pour des milliers d'espèces, piègent le carbone et stabilisent les fonds marins. Les herbiers ont longtemps été mis à mal par les ancres de bateaux. Une première réglementation a acté l'interdiction d'ancrage des yachts au-dessus des herbiers.

« Des arrêtés préfectoraux interdisent l'ancrage des navires de plus de 24 mètres sur les herbiers. Mais cette réglementation spécifique à l'interdiction d'ancrage ne concerne pas les plus petites unités », indique Léane Chemineau, chargée de mission à l'OFB et coordinatrice du réseau Posidonie. Une étude d'envergure est lancée à l'échelle de toute la façade méditerranéenne pour mieux connaître l'impact de la petite plaisance sur les herbiers de posidonies.

Elle doit être terminée en 2026 et offrira un niveau de détail jamais vu, en s'appuyant sur des survols aériens, de l'imagerie par drones sous-marins couplée à des sonars à haute résolution. « Cette étude va nous permettre de quantifier l'impact de la petite plaisance dans les herbiers de posidonies dans les aires marines protégées (AMP) françaises de la façade méditerranéenne pour améliorer leur protection - sur la base d'un protocole scientifique adapté - sur les sites prioritaires remontés par les gestionnaires d'AMP et les services de l'État. »

Informier pour mieux protéger

En parallèle, l'OFB mise sur une stratégie de sensibilisation ambitieuse. L'Alliance Posidonia, créée en 2023, permet de sensibiliser les acteurs publics et privés. « Nous nous sommes investis dès le départ, indique Sophie Cousin, chargée de mission Occitanie à la Fédération des industries nautiques. L'objectif est de fédérer les entreprises, mais aussi les ports, à s'emparer de ce sujet et à mettre sur pied des actions concrètes de sensibilisation auprès des usagers. »

Parallèlement, l'opération Bateau bleu, qui s'élargit en Méditerranée après deux ans d'expérimentation plus locale, permet la reconnaissance des professionnels engagés. Loueurs ou vendeurs de bateaux neufs et d'occasions s'engagent à respecter les quatre critères de cet éco-label : proposer des bateaux entretenus, équipés pour la gestion des eaux noires et d'un système anti-rejet de carburant, avec des motorisations respectant les normes environnementales.

Ils transmettent également les bonnes pratiques de la plaisance, dont le respect de la posidonie. Ils placent notamment un autocollant près de l'ancre pour rappeler la nécessité de protéger cet écosystème fragile. ■

« L'objectif est de fédérer les entreprises, mais aussi les ports, à s'emparer de ce sujet et à mettre sur pied des actions concrètes de sensibilisation auprès des usagers. »



VIDÉO :
Les bonnes pratiques d'ancrage pour protéger la posidonie.

Condamnation pour préjudice écologique

Le tribunal maritime de Marseille a reconnu pour la première fois le préjudice écologique causé aux herbiers de posidonie par des mouillages illégaux. Deux capitaines de yachts, l'un de 26 m l'autre de 51 m, ont été condamnés respectivement à 86 537 € et 22 423 € d'indemnités civiles, ainsi qu'à des amendes pénales.

Cette décision est importante : elle pose le principe selon lequel tout mouillage en zone interdite est présumé dommageable, sauf preuve contraire, et confirme la légitimité des associations environnementales à agir en justice.

Les sommes seront versées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour financer la restauration écologique des herbiers.



Impact de la chaîne d'une ancre d'un navire grande plaisance dans l'herbier de posidonie.



Le POrtail d'Observation des Liens Pressions- Ecosystèmes

Pour accéder aux informations sur les effets potentiels des activités humaines sur les habitats et espèces du milieu marin.



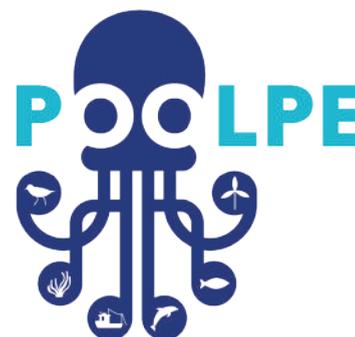
poolpe.ofb.gouv.fr

Quelles informations y trouver ?

Le POOLPE fournit des renseignements pour l'aide à la décision, à la gestion et à la planification maritime tels que :

- Des niveaux de risques potentiels d'activités sur des habitats et espèces du milieu marin
- Des mesures pouvant être préconisées au regard de la séquence Eviter-Réduire-Compenser
- Des ressources documentaires pour approfondir les recherches souhaitées

Cet outil en ligne vise à accompagner les professionnels, les porteurs de projets, les services de l'État, et les gestionnaires d'aires marines protégées vers une meilleure prise en compte des habitats marins.



Naviguez bien informé et découvrez la vie sous-marine avec

Nav&Co

Améliorez la sécurité de vos sorties en mer et accédez aux informations sur la réglementation maritime, le balisage et la biodiversité alentours.

Téléchargez gratuitement
l'application mobile !



Nav&Co a bénéficié de financements FEAMP pour son développement et du Life Marha pour sa promotion.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



**180 ENTREPRISES
ONT DÉJÀ REJOINT
LE PROGRAMME
« ENTREPRISES ENGAGÉES
POUR LA NATURE ».
ET VOUS, ÊTES-VOUS PRÊT
À AGIR ?**



90 % de l'économie maritime et littorale dépend directement ou indirectement de l'état de santé des habitats marins*. Une meilleure prise en compte environnementale peut assurer la pérennité de votre activité mais également être source d'opportunités pour votre entreprise et de fierté pour vos salariés et vos clients.

C'est le moment pour vous, acteurs de la mer et du littoral, de placer la biodiversité au cœur de vos métiers. Quelle que soit la taille de votre entreprise, rejoignez l'initiative « Engagés pour la nature » aux côtés des territoires et des partenaires reconnus par l'Office français de la biodiversité.

Rejoignez le programme « **Entreprises engagées pour la nature** », engagespourlanature.ofb.fr/entreprises